



## Demande de régularisation de charges sur 4 ans

Par **virole**, le **03/05/2011** à **10:03**

Bonjour,

Je quitte mon appartement que j'occupe depuis 4 ans le 28 mai prochain.  
Je reçois un SMS de mon propriétaire ce matin qui me dit qu'il m'envoie un dossier récapitulatif des charges à régulariser en fin de semaine... Mais ce sur 4 ans ! J'imagine donc un montant exorbitant.

J'ai loué mon appartement de particulier à particulier et entretenait des relations régulières avec mon propriétaire pour de nombreux problèmes au niveau de la copropriété, notamment au sujet de problème de chauffage récurrent et d'humidité.

Nous avons donc souvent abordé la question des charges jugées trop élevées. Mon propriétaire ne m'a jamais adressé de décompte de charge comme il devrait le faire annuellement, soi-disant par manque de temps.  
Aujourd'hui il compte me fournir un dossier récapitulatif de charges accompagnées d'une régularisation sur 4 ans.

En a-t-il le droit ?

Comment régler la somme que j'imagine très élevée, quels sont les recours ?

Merci d'avance pour votre réponse...

Cdlt,  
Mme Virole